

Communiqué de presse

Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030

La Solideo Alpes 2030 réunit son premier Comité d'innovation et lance sa stratégie d'innovation

Marseille, le 4 juin 2026

La Solideo Alpes 2030 a réuni aujourd'hui, pour la première fois, les membres de son Comité d'innovation. Cette installation marque une étape importante dans le déploiement de sa stratégie d'innovation, qui vise à faire de la réalisation des ouvrages pérennes des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030 un accélérateur de solutions innovantes au service de la montagne de demain.

La composition du Comité d'innovation

Le Comité d'innovation réunit douze membres, associant représentants des institutions partenaires et personnalités qualifiées reconnues pour leur expertise.

Six personnalités expertes siègent au sein du Comité :

- Annaïk Juhette-Jouenne, directrice du pôle Cap Énergie ;
- Nathalie Saint-Marcel, directrice générale adjointe du Cluster Montagne ;
- Laurent Arnaud, directeur du département Bâtiments durables du Cerema ;
- Julien Noronha, directeur exécutif en charge de la communication de Bpifrance ;
- Stéphane Distinguin, fondateur de Pantomeno ;
- Sébastien Soriano, directeur général de l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) qui assure la présidence du Comité d'innovation.

Le Comité rassemble également des représentants du Ministère en charge de la Transition Ecologique, du Ministère chargé du Budget, du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP), de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que de la Solideo Alpes 2030.

Les missions du Comité d'innovation

Réuni au minimum quatre fois par an, le Comité d'innovation a pour mission d'évaluer les projets sollicitant le fonds d'innovation au regard de plusieurs critères, parmi lesquels leur caractère innovant, leur impact, leur potentiel de répliquabilité et leur modèle économique.

Les projets reconnus comme innovants par le Comité, puis validés par le conseil d'administration de la Solideo Alpes 2030, pourront ainsi bénéficier d'un soutien financier via le fonds d'innovation. Celui-ci représente 3 % des financements publics consacrés à l'ensemble des ouvrages du programme.

Le Comité contribuera également à affiner la feuille de route innovation de la Solideo Alpes 2030, à identifier les thématiques prioritaires, à proposer des appels à projets ou des appels à manifestation d'intérêt, à structurer des partenariats et à mobiliser l'écosystème d'acteurs publics et privés.

Les modalités d'attribution des fonds dédiés à l'innovation

Les projets proposés devront répondre aux défis auxquels les territoires de montagne seront confrontés à l'horizon 2050, tout en garantissant l'atteinte des objectifs de performance, de qualité, de délais et de maîtrise des coûts fixés par le programme de la Solideo Alpes 2030.

Les solutions innovantes pourront concerner un ouvrage spécifique du programme ou s'appliquer de manière transversale à l'ensemble des opérations.

Les innovations devront s'inscrire dans l'une ou plusieurs des thématiques suivantes : l'adaptation au changement climatique, l'optimisation de la ressource en eau, les bâtiments durables en contexte de montagne, les mobilités bas-carbone, la préservation des milieux naturels, l'accessibilité universelle, l'expérience usager, les données et les jumeaux numériques, l'intelligence artificielle ou encore les nouvelles méthodes constructives.

À travers ce Comité d'innovation, la Solideo Alpes 2030 affirme sa volonté de faire de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques un catalyseur d'innovation au service de la transition écologique, de l'adaptation au changement climatique et de l'attractivité des territoires de montagne.

En mobilisant les meilleures expertises et en soutenant des solutions concrètes, la Solideo Alpes 2030 entend construire un héritage dont les bénéfices dépasseront largement l'échéance des Jeux.

Trois questions à Sébastien Soriano, Président du Comité d'innovation

- ***La préparation des Jeux d'hiver d'Alpes 2030, c'est une opportunité unique pour innover : pourquoi ?***

« Les JOP Alpes 2030 constituent une opportunité unique pour innover, car il ne s'agit pas seulement de livrer les ouvrages nécessaires aux Jeux, mais aussi de les inscrire dans une logique d'héritage. Cela signifie contribuer à inventer la montagne de 2050, notamment sur les questions écologiques : énergie, ressource en eau, bâtiments

durables et mobilité décarbonée. Les enjeux environnementaux offrent une occasion concrète de tester de nouveaux modes de transport, de nouvelles approches de gestion des bâtiments et, plus largement, des solutions pour la montagne de demain. »

- ***Si vous deviez résumer l'ambition du Comité d'innovation en trois mots, quels seraient-ils ?***

« Plus haut, plus vite, plus fort. Plus haut, parce que nous sommes évidemment en montagne. Plus vite, parce que la Solideo Alpes 2030 doit livrer rapidement. Plus fort, parce que notre conviction est que l'innovation peut apporter des réponses concrètes à plusieurs défis des Jeux, en intégrant notamment des solutions numériques et technologiques. »

- ***Quelle innovation aimeriez-vous voir émerger grâce aux Jeux d'hiver 2030 ?***

« Ce qui me semble particulièrement intéressant, c'est de pouvoir s'appuyer sur un tissu économique florissant et vivace, composé notamment de TPE et de PME innovantes. Les Jeux offriront l'opportunité de bénéficier d'acteurs déjà engagés dans l'innovation, de valoriser leurs solutions et de faire des JOP d'hiver d'Alpes 2030 une véritable vitrine de la manière dont l'innovation peut contribuer à relever les défis de la montagne à l'horizon 2050. »

À propos de Solideo Alpes 2030

Créée par décret en février 2025, la [Société de Livraison des Ouvrages Olympiques Alpes 2030](#) est un établissement public chargé de la réalisation des ouvrages nécessaires aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030. Présidée alternativement par les deux présidents de Région Sud et Auvergne Rhône Alpes, elle veille à garantir la livraison des infrastructures dans les délais, avec un haut niveau d'exigence environnementale, d'innovation et d'héritage pour les territoires alpins.

Contact Presse :

presse@solideo2030.fr

06 64 69 19 90 / 07 71 50 50 09